

Appel à candidature :
Masques et métamorphoses dans le spectacle vivant :
exposition collective

FICHE CANDIDATURE

Nom et prénom de l'artiste / Cie / Association	
Nom, titre du masque	
Type : (original, copie, prototype, moulage...)	
Nom et prénom de l'auteur du masque	
Matériaux	
Taille	
Valeur estimé du masque (pour l'assurance)	
Titre du spectacle dans lequel le masque a joué / participé	
Date de la création du spectacle	
Adresse Mail Tél	
Site web / réseaux sociaux	
Période possible pour l'exposition : OCT / NOV + NOV/ DEC + OCT/NOV/DEC	
Souhait de dates pour le montage	
Besoin de transport : oui / non	

MODALITES DE CANDIDATURE ET CONTACTS

- Dépôt des candidatures au format numérique au plus tard le 20/06/2025 à l'adresse électronique suivante : expositions.soupetard@mairie-toulouse.fr
- Pour toutes questions: Paula SAUER / tel. 05 31 22 99 74
- Lieu d'exposition : Centre culturel de quartier Soupetard, 63 chemin d'Hérédia 31500 Toulouse
- Juillet 2025 : réponses aux candidats, comité de construction

PIECES A JOINDRE

PIECES A JOINDRE POUR CHAQUE FICHE DE CANDIDATURE

- | |
|--|
| ☐ 2 Images du masque |
| ☐ Fiche de renseignement remplie |
| ☐ L'attestation sur l'honneur signée attestant que le candidat dispose des droits de l'exploitation du masque |
| ☐ Le règlement signé |

REGLEMENT

RÈGLEMENT DE L'APPEL À CANDIDATURE POUR PARTICIPATION A UNE EXPOSITION COLLECTIVE « MASQUES ET MÉTAMORPHOSES DANS LE SPECTACLE VIVANT »

Du 19 Mai au 20 Juin 2025

ARTICLE 1 – ORGANISATION

Le Centre culturel de quartier Soupetard sous la direction Dynamiques Citoyennes du territoire Est, de la ville de Toulouse, organise du lundi 19 Mai au Vendredi 20 Juin 2025 un appel à candidature gratuit et sans obligation d'achat. Cet appel à participation se déroule dans le cadre d'un projet d'exposition du Centre culturel de Soupetard, sur la thématique des masques dans le spectacle vivant en collaboration avec la Compagnie Créature.

Cette exposition se tiendra dans la période de la mi-septembre au 31 décembre 2025.

Les propositions retenues seront accueillies durant la totalité du projet ou selon les possibilités d'accueil, sur une durée maximum de 6 semaines (octobre-novembre / novembre-décembre).

Le Centre culturel porteur du projet mettra à disposition le matériel technique adapté à l'accueil de masques et dans la mesure du possible, pourra participer au transport.

Aucune participation financière, remboursement des frais, d'hébergement ne pourra être prise en charge par le Centre culturel.

Le Centre culturel porteur du projet accompagné par la Cie Créature, se chargera de la réalisation pratique et conception artistique de l'exposition ainsi qu'au développement des actions culturelles, de programmation autour de la thématique de cette exposition.

Le vendredi 10 Octobre en soirée, se tiendra un vernissage à destination du public mais également des artistes associés ayant participé au dit projet .

Le présent règlement détaille l'ensemble des règles applicables.

ARTICLE 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION À L'APPEL À CANDIDATURE

Toute personne physique ou morale (association, compagnie artistique), quelle que soit sa nationalité, son âge, son lieu de résidence, ou son expérience professionnelle, peut, s'il le souhaite, répondre à cet appel à candidature, dans la limite de **trois dossiers par candidat ou candidate (ou compagnie/ association)**.

DROIT DE DÉMONSTRATION + droit d'auteur pour une exposition

ARTICLE 3 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le Centre culturel de quartier Soupetard propose un appel à candidature concernant un projet d'exposition collective sur la thématique des masques dans le spectacle vivant qui se tiendra de mi-septembre à fin décembre 2025. Les candidatures devront être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : expositions.soupetard@mairie-toulouse.fr avant le **vendredi 20 Juin 2025**.

Le dossier de candidature complet devra contenir :

- ☐ Fiche de renseignements signée
- ☐ Attestation sur l'honneur concernant les droits pour les œuvres exposées
- ☐ 2 Images du masque, moulage, du prototype
- ☐ Le règlement signé

ARTICLE 4 : DURÉE

L'appel à candidature sera ouvert :

Du 19 Mai au 20 Juin 2025

ARTICLE 5 : SÉLECTION

Dans un délai d'un mois suivant la clôture de l'appel à candidature, les personnes dont les projets auront été retenus seront contactées par mail à partir du 30 Juin 2025.

ARTICLE 6 : AUTORISATION D'EXPLOITATION

En prenant part au présent appel, les participants autorisent le Centre culturel de quartier Soupetard, porteur du projet à exploiter (droit de monstration, d'exposition) les œuvres sélectionnées.

La présente autorisation est valable pendant toute la durée de l'exposition, qui fera l'objet d'une convention de prêt avec chaque personne sélectionnée.

ARTICLE 7 : DROITS – GARANTIES

Les personnes participantes déclarent expressément détenir tous les droits nécessaires sur leur création permettant de participer au présent appel et garantissent qu'aucun recours ou actions ne pourra être intentés à titre quelconque à la structure accueillante, soit le Centre culturel de quartier soupetard par toute personne ayant participé ou non à la production du projet susceptible de faire valoir un droit de quelque nature que ce soit.

À ce titre, les personnes participantes déclarent expressément n'introduire dans leur dossier de candidature aucun élément qui serait susceptible de violer les droits de propriété intellectuelle d'un tiers et déclarent avoir obtenu l'autorisation préalable de toute personne tierce dont la production apparaîtrait dans la création.

ARTICLE 8 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies auprès des candidats telles que précisées en article 3 (nom, prénom adresse électronique) font l'objet d'un traitement de données personnelles, ayant pour finalités : la prise en compte de leur participation au présent appel à candidature. Ces informations sont destinées au Centre Culturel de quartier

Soupetard et sont conservées pendant la durée strictement nécessaire au traitement et archivées pendant le délai légal de la prescription civile.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée et au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, les participants à l'appel disposent d'un droit d'accès, de rectification, un droit d'opposition, un droit à l'effacement (droit à l'oubli), un droit de définir des directives applicables après décès, un droit à la limitation du traitement, et un droit à la portabilité. Pour exercer leurs droits, les participants peuvent envoyer un message électronique à : expositions.soupetard@mairie-toulouse.fr

Fait à _____, le _____

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____, en qualité du signataire et représentant de _____ (nom de la compagnie, association, artiste, ou personne physique), présente le masque _____ (nom du masque) pour l'appel à candidature concernant l'exposition collective Masques et Métamorphoses prévue au Centre culturel de Quartier Soupetard à l'automne 2025.

J'atteste sur l'honneur :

- L'exactitude des renseignements fournis.
- Être en possession des droits de monstration et d'utilisation de l'œuvre présentée pour cet appel à candidature.

Je m'engage à :

- Fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour l'aboutissement du projet (renseignements techniques).
- Informer l'organisateur en cas de modification de l'œuvre, de sa disponibilité, des informations renseignées, y compris en cas de changement de ma situation.

Le non-respect de ces obligations est susceptible de conduire à l'inéligibilité de ma candidature.

Fait à _____, le _____